

TERMES DE REFERENCES

Appel à manifestation d'intérêt pour la sélection d'experts individuels en montage de projet Erasmus+

CONTEXTE DE L'ACTION :

Erasmus+ est l'un des programmes phares de l'UE ; il est principalement axé sur 3 actions à savoir la mobilité des individus, la coopération internationale entre les organisations et le soutien à la réforme politique. Il a pour objectifs de soutenir l'éducation, la formation et la jeunesse en Europe et au-delà, et de contribuer à une croissance durable dans un contexte marqué par plusieurs défis globaux dont l'inclusion, l'environnement et la lutte contre les changements climatiques, et la transformation numérique.

Doté d'un budget d'environ 26,2 milliards d'euros, le programme Erasmus+ 2021-2027 ambitionne de booster la capacité d'innovation et d'excellence en soutenant des projets de coopération à travers le monde.

Le programme Erasmus+, auquel la Tunisie participe depuis 2014, vise à promouvoir les échanges éducatifs et le développement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur et la jeunesse entre les pays de l'Union européenne et les pays hors Union. Il s'est élargi depuis 2021 pour inclure également le domaine de la formation professionnelle.

Les principales actions dont éligibles pour la Tunisie dans le cadre du programme Erasmus+ sont :

- *CENTRES D'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE (CoVEs)*
- *ALLIANCES POUR L'INNOVATION*
 - Lot 1 - les alliances pour l'éducation et les entreprises
 - Lot 2 - alliances pour la coopération sectorielle en matière de compétences (intégrant la mise en œuvre du « plan d'action »)
- *RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS (EFP) – (CBVET) : Il est à noter que cette action (CBVET) vise à soutenir la pertinence, l'accessibilité et la réactivité des établissements et systèmes d'EFP dans les pays tiers non associés au programme, en tant que catalyseurs du développement socio-économique durable.*
- *RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR*
- *RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LA JEUNESSE*
- *JEAN MONNET*
- *VIRTUAL EXCHANGE*

A cet effet, le bureau Erasmus+ Tunisie envisage de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un pool d'experts individuels pour les années 2023-2024. Ces experts auront pour mission l'accompagnement des éventuels porteurs de projets potentiels (en tant que coordinateur ou partenaire), essentiellement dans le domaine de la formation professionnelle, dans le montage des projets Erasmus+ à des fins de soumission.

L'objectif du bureau Erasmus+ Tunisie à travers l'accompagnement assuré par les experts est de renforcer les capacités et augmenter en compétences des organisations et structures tunisiennes pour améliorer leur participation dans les appels Erasmus+ 2023-2024.

MISSIONS DE L'EXPERT

L'expert, une fois affecté à un projet, est appelé à aider et guider les organisations tunisiennes dans les missions suivantes :

- produire une fiche synthétique d'avant-projet (titre et acronyme du projet, problématique, objectifs, résultats attendus, lots de travaux et activités (WP))
- l'identification des partenaires et réseautage ; (identifie les types de partenaires recherchés, leur rôle dans le projet et assurer leur contact)
- la participation au montage de la proposition technique du projet (partie B et matrice cadre logique);
- la participation à l'élaboration du budget prévisionnel ;
- Aider à la soumission du projet sur la plateforme FTOP, *en cas de besoin*.

LIVRABLES ATTENDUS ENGAGEMENT DES PARTIES

L'expert s'engage à partager avec le bureau national Erasmus+ Tunisie les livrables suivants pour chaque projet accompagné :

1/ La fiche synthétique d'avant-projet

2/ La liste des partenaires du consortium du projet

3/ Fiches de présences signées (papier ou électronique) par les participants lors des réunions de travail en question tout en donnant les dates et horaires de ces réunions.

4/ Un rapport final d'exécution de la mission de l'expert : Un rapport détaillant les missions et tâches assurées par l'expert au sein du projet et nombre de jours de travaux (en heures de travail ou hommes/jours, en comptant un homme/ jour = 8 heures de travail), tout en donnant les dates, les horaires et les durées des jours de travail. Ce rapport doit donner aussi les détails des réunions élaborées avec les équipes de travail, les présents dans ces réunions, aussi préciser le nombre en homme/jours du travail individuel assuré. Ce rapport doit être signé par l'expert et validé par le coordinateur du bureau National Erasmus+ Tunisie.

Le Bureau National Erasmus+ s'engage :

- À mettre à la disposition de l'expert une salle de formation en cas de besoin,

- A fournir toutes les données et accompagnement instantané nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être validés par le coordinateur du bureau national Erasmus+ Tunisie.

CALENDRIER DE REMISE DES LIVRABLES ET PAYEMENT

Les interventions de l'expert auront lieu en présentiel ou à distance.

- La durée de la mission est de maximum 12 Homme/Jours. L'expert sera rémunéré de manière en homme/jours ou en heures de travail, tout en comptant 1 homme/jour= 8 heures de travail.
- Le calendrier de remise des livrables détaillé sera fixé par le bureau National Erasmus+ et par l'expert retenu lors de la négociation du contrat.

HONORAIRES

Activités	Coût unitaire brut (H/J) Frais du transport/ Km
Réunion en présentiel	300 dinars/hj
Réunion en ligne	300 dinars/hj
Frais de Déplacement et perdiem	Seront fixés lors de l'élaboration du contrat
Prime de soumission du projet	1500 dinars

Les honoraires de l'expert seront soumis à une retenue à la source conformément à la législation en vigueur.

MODE DE SELECTION

Grille d'évaluation des dossiers de candidatures

Critères d'évaluation	Barème de notation détaillé (sur 150 points)	Détail de la notation
Expertise dans le montage/mangement des projets Tempus/Erasmus+ KA2	40 points	10 points pour chaque projet avec un plafond de 4 projets
Expertise en coordination (national/international) de projets Erasmus+	/40 points	20 points pour chaque projet avec un plafond de 2 projets
Maîtrise des appels de renforcement de capacités dans l'enseignement supérieur	/20 points	

Maîtrise de la structuration du Template Word pour un projet Erasmus+ KA2	/20 points	
Maîtrise de l'élaboration budgétaire des projets de de renforcement de capacités	/20 points	
Participation à un projet VET pour les appels 2021.	10 points	

15 experts seront sélectionnés dans le pool des experts pour l'accompagnement des projets. L'affectation de l'expert au projet de travail sera fixée par le bureau national Erasmus+ Tunisie, et ceci suivant les demandes de coaching des projets pour soumission, le domaine du projet concerné, l'expertise et le nombre d'experts. Toute affectation sera conclue par un contrat.

DEVOIRS ET ENGAGEMENT ETHIQUE ENVERS

L'expert candidat accepte les devoirs et les obligations tels qu'énumérés ci-dessous :

- Respect de la charte éthique entre les différentes parties prenantes,
- Engagement à essayer pour aboutir à la soumission du projet accompagné.

CONFLIT D'INTERET

L'expert candidat doit éviter et informer le bureau National Erasmus+ Tunisie pour **tout cas ou suspect** de conflit d'intérêt :

- L'expert ne peut pas être membre dans le projet accompagné.
- L'expert ne peut pas accompagner un projet si son entité d'affiliation est partenaire dans le projet accompagné.

NÉGOCIATION DU CONTRAT

Les négociations porteront essentiellement sur les éléments suivants :

- Le calendrier de déroulement de la mission
- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission et le contenu des livrables.

CONFIDENTIALITÉ

L'expert retenu pour la présente mission est tenu à respecter une stricte confidentialité vis à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission. L'expert sera tenu à respecter l'interdiction de tous partages ou divulgation des données ou des informations obtenues au cours de sa mission. Une clause sur le respect des droits appliqués aux propriétés intellectuelles, sera dûment acceptée et signée par les deux parties, lors de la signature du contrat.

SOUSSION DE LA CANDIDATURE

L'expert soumettra une candidature comprenant :

- Un Curriculum vitae détaillé donnant clairement le domaine d'expertise de l'expert (TIC, agriculture, maintenance, engineering, etc)
- Les justificatifs de son expérience pour toute qualification requise.

Date limite de soumission de candidature : 20 janvier 2023 à minuit, par mail à l'adresse courriel suivante news@erasmusplus.tn, portant l'objet : **Candidature Expert**.